



Section CFDT / DRAC centre

à

Monsieur le Directeur régional
des affaires culturelles du Centre

Comme suite à votre message du 02 février dernier, vous voudrez bien trouver ci-dessous la contribution de la section CFDT/DRAC Centre

Amendements au C. T. P. R. du 27 janvier 2010

En vous demandant de bien vouloir intégrer les amendements suivants :

Projet de service :

- Proposition de validation uniquement sur le Projet de service transmis et mis à disposition des personnels le 30 décembre 2009 sur le serveur à : Commun /projet de service.
- Poste Archives (profil)
- Poste Juridique / contentieux (profil)
- Plan de formation afférant au projet de service ?
- Projet de réorganisation :
 - Avis de vacance des nouveaux postes ?
 - Déplacements d'agents ?(informations précises)
 - Sous affectation d'agents (Qui, quand, comment et ou ?)
 - Déménagements, aménagements d'espaces de bureaux : descriptif géographique ?
 - Intégration dans les locaux de la DRAC du STAP 45 : descriptif géographique ?
 - Souhait que les instances paritaires se prononcent sur chaque projet de service (secteur), Patrimoine (M.H. - Archéologie), Architecture (STAP), Documentation, Affaires générales (chaîne financière, C.S.P. CHORUS, etc.).
 -
 - Autre point, : la section C.F.D.T. souhaite que l'inquiétude, le stress ressenti par les agents de la DRAC et des S.T.A.P. soient pris en compte au niveau de la direction et mentionné dans le PV du C.T.P.R.
- Par ailleurs, la section CFDT souhaite une information sur la mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et sur le Glissement Vieillesse Technicité. (RH)

Enfin, une réunion d'information urgente sur les sujets d'actualité concernant les futurs changements et affectations des personnels de la chaîne financière dans notre DRAC serait la bienvenue.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur régional, en l'expression de mes salutations les plus respectueusement syndicales.

Le secrétaire de la Section
C.F.D.T. / D.R.A.C. Centre

